



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

**Lundi 10 mai 2010**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1481>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

## **DERNIERE MINUTE**

*Les propositions d'affectations du 1<sup>er</sup> mouvement 2010 seront sur I-Prof mardi 11 mai en fin d'après-midi.*

*Mercredi 12 mai matin, Le SNUipp diffusera sur son site internet les propositions d'affectation par nom et par commune.*

*Vendredi 14 mai, le SNUipp diffusera sur son site internet les propositions d'affectation avec les barèmes.*

## **SOMMAIRE**

- 1) La mauvaise nouvelle de la semaine : le Ministère de l'Education Nationale devrait encore perdre plus de 16 000 postes en 2011 et 2012.**
- 2) Résultats du 1<sup>er</sup> mouvement : le SNUipp organise un mouvement ouvert.**
- 3) Exéats accordés par l'Inspectrice d'Académie.**
- 4) Le conseil de l'école Saint-Exupéry de Colmar refuse Base élève.**
- 5) Journée intersyndicale d'action nationale le 27 mai sur les retraites, les salaires et l'Emploi : emploi, salaires, retraite, tous mobilisés, rassemblés et exigeants !**
- 6) Motion de conseil des maîtres sur l'année de stagiaire 2010-2011.**
- 7) Nouvelle circulaire PEMF.**
- 8) Interroger l'évaluation / tribune de Roland CHARNAY.**

### **1) La mauvaise nouvelle de la semaine : le Ministère de l'Education Nationale devrait encore perdre plus de 16 000 postes en 2011 et 2012.**

Lors d'un séminaire gouvernemental le 6 mai, le premier ministre a annoncé son intention de geler les dépenses de l'Etat pour les 3 années à venir. "La politique de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux sera poursuivie dans la Fonction Publique de l'Etat", précise le site du premier ministre. "Les dépenses de fonctionnement courant de l'Etat diminueront de 10 % en 3 ans, avec une baisse de 5 % dès 2011".

L'éducation nationale, premier ministère pour le nombre de fonctionnaires, devrait continuer à voir disparaître 16 à 17 000 postes chaque année.

## **2) Résultats du 1<sup>er</sup> mouvement : le SNUipp organise un mouvement ouvert. Pour les délégués du personnel du SNUipp 68, une seule volonté : assurer et contrôler l'équité et la transparence.**

Les **propositions** d'affectations du 1<sup>er</sup> mouvement 2010 seront sur I-Prof mardi 11 mai en fin d'après-midi.

Mercredi 12 mai matin, Le SNUipp diffusera sur son site internet les **propositions** d'affectation par nom et par commune.

Ces **propositions** peuvent être modifiées lors de la CAPD du mouvement qui a lieu le jeudi 20 mai 2010.

### **Afin de faire son travail de commissaire paritaire et de représentant du personnel, de vérifier l'ensemble des propositions et de faire corriger d'éventuelles erreurs :**

- **vendredi 14 mai**, le SNUipp diffusera sur son site internet les propositions d'affectation **avec les barèmes**.

- **lundi 17 mai, mardi 18 mai, mercredi 19 mai de 9h à 17h**, le SNUipp organise des permanences téléphoniques (03 89 54 92 58 ou 03 89 64 16 61)

- **mercredi 19 mai**, le SNUipp organise des permanences spéciales mouvement à Mulhouse de 9h à 12h au local du SNUipp (19 bld Wallach) et à Colmar de 14h à 16h à l'IUFM.

Le **jeudi 20 mai 2010**, à l'issue de la CAPD, les résultats seront mis en ligne sur notre site :

<http://68.snuipp.fr>

## **3) Exéats accordés par l'Inspectrice d'Académie.**

Par ordre de priorité, les exéats sont accordés :

- pour rapprochement de conjoint vers un département non limitrophe avec ou sans enfants
- pour les enseignants exerçant en zone violence depuis 5 ans au moins
- pour l'exercice du droit de garde (si les parents ne vivent pas dans le même département)
- pour rapprochement de conjoint vers un département limitrophe (67, 88 et 90) avec enfants.

- pour les dossiers médicaux **au cas par cas** selon les situations (y compris PE2).

**ATTENTION l'obtention de l'exéat ne donne pas pour autant l'inéat. A la rentrée 2010, tous les départements devraient être excédentaires ce qui risque de limiter l'obtention des inéats.**

## **4) Le conseil de l'école Saint-Exupéry de Colmar refuse Base élève.**

Le conseil de l'école Saint-Exupéry de Colmar a voté le lundi 16 mars, une motion demandant le retrait du système d'inscription des élèves Base élèves de l'école et son abandon définitif par le Ministère de l'Education Nationale. Cette initiative a été très largement relayée dans la presse locale en fin de semaine dernière.

[La motion de l'école Saint-Exupéry en lien](#)

[Article de l'Alsace du 7 mai 2010](#)

Le SNUipp 68 ne peut que soutenir cette initiative. En effet, il rappelle que ce fichier rencontre de nombreuses oppositions ou réserves, d'organisations syndicales, de parents d'élèves, d'associations intervenant sur le terrain des droits et des libertés, notamment le comité des droits de l'homme des Nations Unies de mars 2010 qui exprime des craintes sur les risques de sanctions disciplinaires qu'encourent les directeurs d'écoles qui auraient refusé d'utiliser Base élèves.

Dans ce sens, le SNUipp 68 ne peut que saluer l'initiative et le courage des membres de ce conseil d'école et condamnera toute tentative éventuelle de sanctions qui pourraient être prises envers le directeur de cette école.

## **5) Journée intersyndicale d'action nationale le 27 mai sur les retraites, les salaires et l'Emploi : emploi, salaires, retraite, tous mobilisés, rassemblés et exigeants !**

### **Communiqué commun des organisations syndicales : CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA**

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salariés, dans le public et dans le privé, en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux.

Avant même que le Président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai 2010, le Premier ministre annonce un gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, elles rappellent que l'emploi « en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle. Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu. La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

**Pour toutes ces raisons et dans un cadre unitaire, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à une journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai 2010 pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir.**

Elles appellent l'ensemble de leurs organisations à se rencontrer pour décider, dans les entreprises et lieux de travail, d'actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations interprofessionnelles dans les territoires.

Les modalités pratiques de cette journée d'action seront connues ultérieurement.

## **6) Motion de conseil des maîtres sur l'année de stagiaire 2010-2011.**

Le gouvernement, pour qui enseigner n'est pas un métier qui s'apprend, continue d'installer sa réforme de la formation des enseignants dans l'urgence et l'improvisation. L'absence de cadrage national conduit à assurer l'accueil des stagiaires au bon vouloir des recteurs sous la dépendance des moyens locaux.

Nous proposons aux conseils des maîtres la motion suivante.

[Motion du conseil des maîtres en lien](#)

## **7) Nouvelle circulaire PEMF.**

Vous trouverez en lien la circulaire qui précise les missions des IPEMF qui paraîtra prochainement au BO. Elle fait suite aux réunions de groupe de travail dont nous avons obtenu la tenue.

Après plusieurs interventions du SNUipp, la circulaire confirme l'existence de leurs missions et de leur décharge de service.

Elle fixe trois domaines d'intervention :

- les activités de tutorat et d'accompagnement auprès des stagiaires. Ils devraient être les seuls intervenants auprès des stagiaires
- les activités de formation continue
- la formation initiale : dans le cadre d'une convention entre le rectorat et l'université les IPEMF peuvent intervenir dans le cadre des masters.

Pour le SNUipp, les interventions précédant la rentrée ne sont en aucun cas obligatoires.

L'IFPEMF, l'indemnité de fonctions des IPEMF est majorée de 50% : son montant passe de 618,84 euros à 928,26 euros.

Les dispositions de cette circulaire ne remettent en rien en cause l'appréciation de la réforme de la formation des enseignants.

[La circulaire en lien](#)

## **8) Interroger l'évaluation / tribune de Roland CHARNAY**

"On a décliné la culture apportée par l'école (pas seulement par elle d'ailleurs) en culture littéraire, culture artistique, culture scientifique, culture mathématique... [...] On est passé à la culture de l'évaluation [...] pour arriver à une culture du résultat".

Ancien professeur d'IUFM, président de la commission de rédaction des programmes 2002, Roland CHARNAY s'interroge sur la pertinence et la fiabilité de la dernière évaluation nationale en CM2, et questionne plus généralement les programmes et l'enseignement des mathématiques, et le rôle des évaluations...

[Lire la tribune de Roland CHARNAY](#)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**